

prix  
de  
l'innovation  
des assises 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE 2010



Dans le but d'anticiper les grands mouvements de la SSI et de détecter les innovations dans le secteur de la sécurité informatique et des systèmes d'information, nous avons créé en 2006 le Prix de l'Innovation des Assises.

En 2010 la démarche est reconduite et nous organisons dans le cadre des Assises de la Sécurité et des Systèmes d'informations et du Cercle Européen, la **5<sup>ème</sup> édition du Prix de l'Innovation**. Les Assises de la Sécurité profitent ainsi de leur dynamique exceptionnelle pour soutenir les entreprises européennes et promouvoir l'innovation en sécurité.

**Hervé Schauer**  
**Président du Jury**

Témoignage de Marc Rambert, Président de Kalistick

« Kalistick a reçu le prix de l'innovation 2009 des Assises de la Sécurité. Ce prix est une vraie reconnaissance de l'industrie à travers le prestigieux jury qui en assure la sélection et il est synonyme d'une importante visibilité. En outre, il permet à une jeune entreprise comme la notre de participer aux Assises et c'est une occasion unique de rencontrer les acteurs de la sécurité de centaines d'entreprises et de multiplier les contacts avec les professionnels du marché.

En conclusion, Je recommande vivement aux jeunes entreprises innovantes du monde de la sécurité de concourir pour ce prix unique en France. »

Témoignage de Reda Zitouni, CEO de Mobiquant

« Je suis honoré de recevoir le Prix de l'Innovation 2008 par un jury exigeant. Ce Prix constitue un formidable accélérateur pour notre activité, et notre présence aux Assises va permettre de bénéficier d'une visibilité incomparable auprès de nos utilisateurs potentiels. C'est une reconnaissance unique des professionnels du marché qui aura un impact direct sur notre développement. »

Témoignage de Vincent Bieri, CEO de NEXThink

« NEXThink a eu le privilège et l'honneur de recevoir le 1er Prix de l'Innovation des Assises de la Sécurité en Octobre 2006 à Monaco. C'est avec le même sérieux que celui mis dans le développement de REFLEX que nous avons préparé notre dossier de candidature pour ce prix. Nous avons été très heureux et fier de voir notre travail mené jusqu'à présent récompensé. Je remercie encore une fois le comité de sélection et le comité de pilotage pour la mise sur pied de ce Prix qui est définitivement un excellent tremplin pour une jeune société. Je recommande vivement à toutes les sociétés innovantes dans le domaine de sécurité de considérer ce Prix car il offre une visibilité unique et l'opportunité de se retrouver face à la réalité du marché, les ingrédients essentiels de croissances pour le futur. »



### Éligibilité

L'inscription est ouverte à toute entreprise créée en 2008, 2009 et 2010 dans un pays de l'Union Européenne ainsi qu'en Suisse ou en Norvège, et porteuse d'une solution innovante.

### Procédure de sélection & Critères d'évaluation

Les membres du jury ne peuvent concourir au Prix de l'Innovation à titre personnel ou au titre de l'organisation à laquelle ils appartiennent, ou encore être partie prenante dans l'un des projets. Toute société européenne porteuse d'une solution innovante pourra remplir un dossier de candidature. Seule la date de création initiale du projet sera prise en compte. En cas de recréation, rachat, changement de statuts ou tout autre mécanisme faussant la date de création de la société, le jury se réserve la possibilité d'éliminer le dossier. Les renseignements contenus dans ce dossier ne seront communiqués qu'aux seuls membres du jury. Ce dernier choisira le lauréat parmi les candidats ayant communiqué à la société DG Consultants un dossier complet avant le 31 mai 2010 (de préférence en version électronique).

Le jury est composé d'experts et de professionnels du secteur de la sécurité informatique.

- Hervé SCHAUER, HSC et Président du jury
- Didier GRAS, RSSI Groupe BNP Paribas
- Sylvain THIRY, RSSI Groupe SNCF
- Benoît PERROT, Directeur d'investissement ACE Management
- Thierry OLIVIER, Responsable Sécurité SI & Services SFR
- David CROCHEMORE, Fonctionnaire de Sécurité des Systèmes d'Information Ministère de la Justice
- Yvon KLEIN, Directeur Technique du Cert-IST
- Marc RAMBERT, Président de Kalistick

Le secrétariat du jury est assuré par DG Consultants.

Les dossiers sont évalués par le jury en fonction de différents critères, à savoir notamment :

- Le caractère innovant et nouveau de la solution présentée
- Les innovations technologiques de la solution
- L'intérêt pour le RSSI /DSI
- L'état d'avancement du projet

Les membres du jury ont toute latitude pour apprécier la qualité du projet présenté par les candidats. Les projets peuvent être de toute nature, des produits, des services ou toute combinaison. Les membres du jury travaillent sur les dossiers présentés sous forme écrite, cependant, le cas échéant, ils se réservent la possibilité de voir l'innovation proposée.

**Le jury se réunira en juin 2010, afin de désigner le lauréat le 30 juin 2010.**

### Prix

Le prix sera remis officiellement au lauréat, lors de la conférence plénière des Assises le jeudi 7 octobre 2010. Le lauréat se verra offrir l'accès aux Assises avec un module, soit un espace de 6m<sup>2</sup> équipé, d'une valeur de 24 000€HT, ainsi qu'un atelier afin d'y présenter son produit.



# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont invités à joindre une plaquette commerciale, un business plan, et tout autre document qu'ils jugeraient utile en plus du dossier ci-dessous.

## 1. INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

- Société:** .....
- Date de création de la société :** .....
- Adresse :** .....
- Téléphone :** ..... **Fax :** .....
- E-mail :** .....
- Site Internet :** .....
- Raison sociale :** .....
  
- Représentée par :**
  - NOM :** .....
  - Prénom :** .....
  - Fonction :** .....
  - Tél :** .....
  - E-mail :** .....
  - Responsable présentant le projet (personne à contacter)**
    - NOM :** .....
    - Prénom :** .....
    - Fonction :** ..... **Tél :** .....
    - E-mail:**.....
  
- Équipe :**

Nom & prénom :	Fonction :
Nom & prénom :	Fonction :
Nom & prénom :	Fonction :
Nom & prénom :	Fonction :



## 2. DESCRIPTION DE LA SOLUTION OU DU PROJET

- Activité ou vocation (4 lignes maximum) :**

**Selon les critères suivants (10 lignes max) :**

- Description technique de la solution. Quel est l'objectif? Quelles sont les fonctionnalités de la solution ?**

- Quels intérêts de la solution voyez-vous pour les RSSI/DSI ?**

- Quel est le caractère innovant de la solution ? Par opposition, pouvez-vous citer pour le même périmètre, les solutions mises en œuvre jusqu'alors ?**



- Quels risques opérationnels la solution proposée couvre-t-elle ?**

- Quelles mesures ont été appliquées pour aider les utilisateurs de la solution à tirer pleinement partie des bénéfices de la solution ?**

- Quelle est votre vision à court, moyen et long terme de déploiement du projet d'un point de vue marketing ? Quel sera sur ces mêmes périodes votre positionnement sur le marché ?**

- Avez-vous réalisé un accord de partenariat ou collaboratif avec une entreprise dans le cadre de ce projet ? Avez-vous déposé des brevets ?**

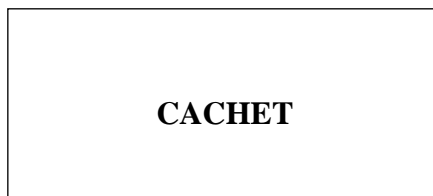


- Avez-vous remporté des prix avec ce projet ?**

- Remarques complémentaires**

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve.**

**Le :**  
**Nom :**  
**Prénom :**  
**Signature :**



Vous pouvez joindre au présent dossier une présentation plus complète de votre projet ainsi que tous les documents susceptibles d'éclairer le jury, de préférence, sous format électronique (mais avec une lettre de candidature signée par une personne habilitée).  
Nous précisons que ces dossiers sont adressés aux membres du jury pour qu'ils puissent les étudier. C'est pourquoi en faisant acte de candidature, vous acceptez que les exemplaires fournis ne vous soient pas retournés.

**DOSSIER à RETOURNER AVANT LE 31 mai 2010**

Sous format électronique à l'adresse [sophie@dgconsultants.fr](mailto:sophie@dgconsultants.fr)

Le présent règlement a été déposé en l'étude de la CSP Maître Hervé Lenan et Frédéric Pertuisot, huissiers de justice associés à Vincennes (94300) 10 rue Villebois Mareuil.

